

Écoles publiques ou privées, quel choix ?

En janvier, les propos de l'ancienne ministre de l'Éducation nationale sur la scolarisation de ses enfants avaient suscité la polémique. Public ou privé ? Des parents racontent leurs choix.

Témoignages

À peine nommée, la désormais ancienne ministre de l'Éducation nationale, Amélie Oudéa-Castéra, avait suscité la polémique. Cette dernière avait assuré avoir retiré son fils aîné de l'école publique Littré, dans le VI^e arrondissement de Paris, au profit de l'école Stanislas (VI^e), une école privée catholique sous contrat, en raison du supposé absentéisme des enseignants et « **d'un paquet d'heures non sérieusement remplacées** ».

Ce qui avait provoqué la colère de professeurs et syndicats d'enseignants car eux aussi déplorent ces heures de cours perdues, selon eux, par un manque de moyens, la pénurie de professeurs et par des formations organisées sur le temps de classe. « **Le choix de l'école où on met ses enfants est un choix privé. On n'a pas à juger les gens là-dessus** », avait, à son tour, relevé le président de la République, Emmanuel Macron, quelques jours plus tard, rappelant qu'il avait lui-même fréquenté l'une et l'autre, « **la laïque et l'école privée sous contrat** ».

« On est un peu égoïste pour nos enfants »

Des parents ont justement accepté de raconter leurs choix à *Ouest-France*. Pas de positions caricaturales mais beaucoup de doutes et quelques paradoxes. « **On ne sait pas si on a bien fait les choses. On est des parents. On a peur. On se pose des questions** », confie ainsi Sonja (*le prénom a été changé*), 43 ans. « **On est un peu égoïste pour nos enfants** », glisse Vanessa (*le prénom a été changé*), 41 ans. « **On a fait le choix de mettre notre fille dans un collège privé en 6^e. Peut-être qu'on a été frileux ?**, s'interroge après coup Valérie, 54 ans. **J'ai connu des gamins qui sont allés dans le collège de secteur et qui s'en sont bien sortis.** »

Cette dernière, chercheuse en génomique, revient sur leurs motivations de l'époque. La famille habitait Chilly-Mazarin, dans l'Essonne. Sa fille aînée était alors scolarisée dans le public en primaire. « **Tout s'est bien passé car on habitait un quartier où il n'y avait pas de soucis. Il y avait un bon niveau et de bons profs. Mais on n'avait pas trop confiance dans le collège de secteur.**

L'environnement était plus compliqué », poursuit Valérie, qui avait écouté les échos d'autres parents.

« **Un élève studieux peut sans doute s'y retrouver mais ma fille se laissait plus facilement disperser. Je ne suis pas sûre qu'on ait un meilleur enseignement dans le privé**, ajoute cette mère. **C'est juste les conditions d'enseignement qui sont plus simples pour les profs** », estime-t-elle. Sa fille a donc rejoint en 6^e un collège privé à La Ville-du-Bois, un établissement parmi les mieux classés de l'Essonne. Et son fils, plus jeune, y a aussi été inscrit dès l'école.

Un groupe scolaire avec moins de mixité sociale ? « **Oui, c'est pour ça que ça me dérangeait**, admet pourtant Valérie. **La mixité sociale participe de la construction d'un enfant. C'est important.** » Alors pour expliquer ce choix, elle préfère mettre en avant la crainte « **d'absences de profs pas remplacés** » ou « **le bazar en classe, souvent moins gérable dans le public** ».

Cette école privée a convenu à son fils, désormais étudiant, mais sa fille ne s'y est « **pas fait énormément d'amis** ». « **Ce n'était pas notre milieu. C'était très bourgeois** », raconte Valérie, qui avait vécu le « **même décalage** » enfant, en Seine-Saint-Denis, lorsqu'elle avait été scolarisée dans le privé.

François et sa conjointe, eux, ont fait le choix inverse. « **Avec nos deux enfants, on fait le grand écart : notre aînée est allée au collège public que tout le monde convoite dans le quartier et notre fils à celui où personne ne veut aller** », résume cet habitant de Rennes. Les deux enfants avaient pourtant été scolarisés dans la même école publique de secteur, mais quatre ans et un changement de carte scolaire les séparent.

Prêts « **à jouer le jeu de la mixité sociale** » en inscrivant leur fils dans ce collège en Rep [Réseau d'éducation prioritaire], ils se sont interrogés quand ils ont constaté « **que peu d'amis de l'école comptaient y mettre leur enfant** ». « **On pouvait concevoir qu'il y aille avec plein de copains mais, seul, c'était un peu triste. On était minoritaires à l'école à choisir cet établissement** », raconte François, 50 ans. Alors, avec une poignée de parents d'élèves, ils ont convenu d'y scolariser leurs enfants ensemble.

« L'école des centres-villes et celles des quartiers populaires »

« **On a essayé de donner une éducation ouverte au monde à notre fils, notamment par les voyages. Alors on s'est dit que si on ne tentait pas de l'y mettre, qui le ferait ?** rapporte François. **On avait conscience que ça allait être une diversité inversée mais il fallait tester.** »

La plupart des autres familles ont obtenu des dérogations : « **Il n'y a jamais eu autant de demandes pour apprendre le chinois ou faire une option musique !** », sourit le papa. D'autres ont

orienté leur enfant vers le privé. Le fils de François, lui, a aujourd'hui 13 ans et est « **très heureux** ». « **Il est en cours avec deux amis de son école et s'est fait d'autres copains de toutes origines**, constate son père. **Nous, parents, continuons à nous questionner sur le niveau et la notation. On verra bien au lycée.** »

En écho, Fatima, 36 ans, cheffe d'entreprise, fait un triste constat : « **Je suis issue de l'immigration. La ségrégation sociale, on l'a vécue enfant. Il y a un entre-soi de riches et un entre-soi de pauvres. Nos parents l'avaient déjà constaté quand ils nous ont sortis des quartiers en cherchant une dérogation liée à une subite envie de latin.** »

Jusqu'à l'an dernier, ses sept enfants fréquentaient les établissements publics de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), une commune avec plus de 50 % de logements sociaux. « **Là, les profs se retrouvent avec des problématiques compliquées à gérer : des enfants qui ont faim en arrivant à l'école, d'autres portant des vêtements déchirés... Il y a un manque de moyens. Quand vous jouez le jeu de la mixité sociale, vous vous rendez compte que c'est compliqué, que les familles les plus aisées mettent leurs enfants dans le privé dans la commune voisine, à Asnières.** »

« Du mal à se faire des amis »

Fatima travaille entre le Maroc et la France. Alors, avec son époux, ils ont décidé de s'expatrier de l'autre côté de la Méditerranée pour y scolariser leurs enfants, de la petite section à la 3^e, dans... une école française, dépendant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. « **On y retrouve de nombreux enfants de diplomates, d'ingénieurs....** » Fatima ajoute : « **J'ai joué le jeu de la mixité sociale. Quand nos ministres et nos élus le feront aussi, on le rejouera. Malheureusement, il y a un mouvement égoïste...** »

Loin des quartiers chics de Paris, elle martèle : « **Il n'y a pas qu'un seul type d'école publique en France : il y a celles des centres-villes et celles des quartiers populaires. Dans des villes avec une population défavorisée, il faut plus de moyens et rétablir l'équité : on a cru à la classe doublée en CP mais ça ne suffit pas. Il faut de la mixité sociale.** »

Julie pourrait abonder, en ajoutant que les difficultés n'épargnent pas certaines zones rurales. En emménageant à la campagne, dans les Hauts-de-France, elle et son compagnon ont scolarisé leurs deux enfants dans l'école publique de la commune la plus proche de leur village. « **Il y a des profs très investis et des enfants gentils mais peu de mixité sociale** », raconte cette mère, en évoquant la précarité dans laquelle vivent certaines familles.

Sa fille de 9 ans a eu du « **mal à se faire des amis** ». « **Elle ne partageait pas les mêmes centres d'intérêt que la plupart de ses camarades. Elle passait son temps à essayer de correspondre à quelque chose qu'elle n'était pas**, décrit-elle. **Dans une petite école de campagne, avec des**

classes à plusieurs niveaux, les enfants font toute leur scolarité avec les mêmes camarades. Si ça ne se passe pas bien, c'est compliqué. »

Alors, ces parents ont changé leurs enfants d'école. « **Ce n'est pas lié au niveau scolaire, explique Julie. Je ne suis pas obnubilée par la réussite scolaire. Je pars du principe que nos enfants s'en sortiront et se débrouilleront dans la vie. »**

Le matin, Julie et son compagnon déposent désormais leurs enfants dans l'école publique d'une autre commune, un peu plus loin. « **L'environnement n'est pas radicalement différent. L'école est simplement plus grande et plus mixte. Ma fille s'est très vite fait des copines. Au-delà de l'enseignement scolaire, l'enseignement social nous semble très important. Malgré tout, pendant trois ans, on a tristement touché du doigt des limites »**, regrette-t-elle.

Une école privée sous contrat existe aussi dans la commune où ses enfants étaient scolarisés mais Julie n'a « **jamais envisagé de les y mettre** ». « **J'ai été élevée dans l'esprit du service public. Je suis très attachée à l'école de la République, même si elle est perçue de moins en moins positivement et est méprisée**, relève la maman. **Qui plus est, l'aspect catholique ne nous correspond vraiment pas du tout. »**

En France, plus de 86 % des enfants sont scolarisés dans le public en primaire, selon l'Éducation nationale. Cette proportion varie selon les régions : seulement 61 % le sont en Bretagne et 65,2 % en Pays de la Loire alors qu'ils sont 87,5 % en Normandie ou 93,3 % dans le Grand-Est.

En collège et lycée, plus de 78 % des enfants sont scolarisés dans le public. Mais beaucoup moins en Bretagne (57,5 %) où l'enseignement privé catholique sous contrat est historiquement très présent.

« **J'ai fait toute ma scolarité dans le privé. C'est dans ma culture**, note d'ailleurs Vanessa, habitante de Rennes. **Il y a l'idée que le niveau y est plus élevé même si ce n'est pas forcément vrai**, reconnaît-elle. **Et ça me plaisait que mes enfants aient une culture chrétienne. »**

Malgré tout, cette infirmière et son conjoint ont scolarisé leurs trois enfants à l'école publique de leur quartier. Pour des raisons pratiques. L'école privée la plus proche était moins facile d'accès.

« **Dans notre école, il y a une belle mixité. On n'a pas regretté de mettre nos enfants dans le public. Tout s'est bien passé jusqu'aux grèves des enseignants et la longue grève des agents spécialisés des écoles maternelles l'an dernier. Dans un cas, il n'y avait pas d'accueil possible à l'école et, dans l'autre, pas de cantine**, raconte Vanessa. **Je comprends qu'ils fassent grève mais cela a des conséquences sur nous. »**

« Pour l'administratif aussi, c'est plus facile »

À Rennes, toujours, Sonja et son époux ont décidé d'inscrire leurs enfants dans une école privée catholique quand leur fils est entré en CM2. En plus des absences de profs, notamment liées aux grèves, la mère évoque le niveau scolaire de leur école dans le sud de Rennes : « **On a des enfants qu'on stimule beaucoup et on avait l'impression qu'ils étaient nivelés par le bas.** »

Sonja met surtout en avant l'ambiance autour de leur école privée. « **On a trouvé une grosse différence dans l'investissement des parents. Là, tout le monde s'y met pour faire une jolie fête de Noël ou une belle kermesse**, témoigne la maman, dont le fils a aujourd'hui 14 ans et la fille, 10 ans. **Dans l'école précédente, peu de parents s'impliquaient, mais les infrastructures et les bâtiments étaient meilleurs que dans le privé.** »

Avant de prendre leur décision, eux aussi s'étaient interrogés : « **Au collège de secteur en Rep, notre fils allait-il être seul à tirer les autres vers le haut ? Chacun veut le meilleur pour son enfant. Mais c'est quoi le meilleur ? On est des gens de gauche, issus du public, alors on se demandait ce qu'on allait faire. D'autant qu'on n'est pas catholiques.** »

Et finalement, qu'en est-il de l'aspect religieux ? « **Nous, on n'est pas croyants. Et il y a aussi des musulmans dans la classe de ma fille** », précise Sonja. Ses enfants ont participé à des messes avec leur école. La maman estime que « **la culture catholique fait partie de la culture générale. Nos calendriers sont rythmés par cette religion** », dit-elle.

Les enfants de Valérie, en région parisienne, allaient aussi « **à la messe annuelle, qui réunissait tous les enfants** ». « **Mais c'est tout. Je suis très attachée à la laïcité. Il était hors de question qu'on leur impose la partie religieuse** », souligne cette mère athée dont les enfants ne sont pas baptisés.

« On préférerait les valeurs de l'école de la République et la laïcité »

C'est trop pour d'autres, qui distinguent la culture générale et le culte. Comme Sandrine, 45 ans, et son mari. En arrivant dans la commune d'Ille-et-Vilaine, ils ont pourtant d'abord inscrit leur fils aîné en maternelle dans une école catholique privée sous contrat. « **Un choix pratique : l'école était plus près de la maison**, précise cette Bretonne. **Aux portes ouvertes, on avait demandé si le côté religieux était très présent ou pas. La réponse nous avait convenu.** » Eux aussi pensaient que le cadre catholique pouvait nourrir « **la culture générale** » de leur enfant. Jusqu'à un certain point.

Ils se sont d'abord amusés d'entendre leur fils de 3 ans jouer dans le salon, en chantonnant des paroles mentionnant Jésus. « **Puis une sortie scolaire de pèlerinage dans un sanctuaire reli-**

gieux a été annoncée. Nous ne souhaitons pas qu'il y participe. Sauf qu'il n'y avait pas d'alternative à l'école. Il fallait le garder à la maison. »

Le couple a décidé de l'inscrire à l'école publique l'année suivante : « **En tant que jeune parent, on a réalisé que ce n'était pas le cadre éducatif que l'on souhaitait. On préfère les valeurs de l'école de la République et la laïcité. L'école privée nous enfermait dans quelque chose.** » À cela s'ajoute le fait qu'ils « **étaient tout le temps sollicités pour quelques euros par ci et par là** ». Sandrine est contente de leur choix du public : « **On n'a pas été déçus. Les enfants ont eu des instit' formidables. D'autres l'étaient un peu moins. Comme partout, il y a des bons et des moins bons.** »

Marie TOUMIT.



Un père emmène ses enfants à l'école dans un établissement du nord de Rennes. Photo d'illustration.
Thomas Brégardis / Archives Ouest-France